

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, tenue le lundi 18 décembre 2017 à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Neuville, 230 rue du Père-Rhéaume, Neuville.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Simon Sheehy	Conseiller
Monsieur Jean-Pierre Soucy	Conseiller
Madame Marie-Michelle Pagé	Conseillère
Madame Denise Thibault	Conseillère
Monsieur Dominic Garneau	Conseiller
Monsieur Carl Trudel	Conseiller

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur Bernard Gaudreau, Maire.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Manon Jobin	Trésorière et greffière adjointe
Monsieur Olivier Coulombe	Directeur des travaux publics
Madame Véronique Noël	Coordonnatrice au Service des loisirs

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE (19 h 30) ET ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

17-12-321 QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE (19 H 30)
2. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNEE 2018
3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNEES 2018, 2019, 2020
4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
5. FERMETURE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2018**

17-12-322 CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a analysé le contenu du projet de prévisions budgétaires 2018 lors de la rencontre de travail du 11 décembre 2017;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte les prévisions budgétaires 2018 au montant total de **5 340 931 \$** telles que présentées ci-dessous :

DÉPENSES :

Administration générale	874 018 \$
Sécurité publique	797 187 \$
Transport	685 320 \$
Hygiène du milieu	651 007 \$
Santé, bien-être et urbanisme	365 179 \$
Loisirs et culture	1 128 468 \$
Frais de financement	532 322 \$
Immobilisations	307 430 \$
TOTAL	5 340 931 \$

RECETTES :

Taxes	4 408 861 \$
Paiement tenant lieu de taxes	38 400 \$
Autres recettes de sources locales	494 320 \$
Transferts	25 434 \$
Affectation surplus et fonds réservés	373 916 \$
TOTAL	5 340 931 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2018, 2019, 2020**

17-12-323

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Neuville doit adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QUE certaines immobilisations sont conditionnelles à l'obtention de subventions gouvernementales;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 tel que présenté au montant total de 19 369 701 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil concernant le budget et le programme triennal d'immobilisations.

5. **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire lève la séance à 19 h 47.

En signant le présent procès-verbal, M. le maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.

Bernard Gaudreau
Maire

Manon Jobin
Directrice générale et greffière par intérim
Trésorière